



Partenariat pour des carburants et des véhicules propres

Centre d'échange d'information du Partenariat
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
P.O. Box 30552 Nairobi - KENYA
Tel: +254-20-624184 Fax: +254-20-625264 Email: rob.jong@unep.org



Historique

Le Partenariat pour des carburants et des véhicules propres a été lancé au Sommet mondial le développement durable à Johannesburg, en septembre 2002, par un groupe de partenaires engagés représentant des gouvernements, des organisations internationales, l'industrie et des organisations non gouvernementales (ONG). Ce partenariat mondial aidera à réduire la pollution de l'air causée par les véhicules dans les pays en développement grâce à la promotion de carburants et de véhicules moins polluants, et il sera axé dans un premier temps sur deux domaines prioritaires :

- Le retrait du plomb dans l'essence et l'élimination progressive du soufre dans le diesel et l'essence, parallèlement à
- L'adoption de technologies plus propres dans l'industrie automobile.

Contexte

Dans de nombreuses villes du monde en développement, la pollution de l'air atteint des proportions critiques. D'après l'Organisation mondiale de la santé, la qualité de l'air n'est acceptable que dans 15% seulement des plus grandes villes des pays en développement. Sa mauvaise qualité est la cause de quelques trois millions de décès chaque année et elle contribue à l'état critique des millions de personnes qui, dans le monde, souffrent d'asthme, de maladies chroniques des voies respiratoires, de maladies cardiovasculaires et de cancer du poumon. Les émissions de plomb sont extrêmement dangereuses pour les enfants de moins de six ans, car elles entravent le développement du cerveau et d'autres organes et systèmes du corps humain.

La pollution de l'air dans les villes des pays en développement est provoquée par des sources mobiles et stationnaires et il convient de les prendre toutes en considération dans le cadre d'une approche intégrée. La croissance du trafic urbain dans les pays en développement exacerbera encore ce problème si des mesures ne sont pas prises pour réduire les émissions.

- Il est de plus en plus facile de se procurer des

Les véhicules, fonctionnant tant au diesel qu'à l'essence, émettent des quantités importantes d'oxydes d'azote, d'oxydes de soufre, de particules, d'oxyde de carbone et d'hydrocarbures. Il est possible de réduire ces polluants en utilisant des carburants à faible teneur en soufre et sans plomb et en introduisant les nouvelles technologies automobiles et les dispositifs de contrôle des émissions qu'exige leur production.

En proposant cette initiative, les Partenaires sont conscients que les efforts nécessaires à la production de carburants et de véhicules moins polluants doivent faire partie de la stratégie globale d'un pays, notamment en matière de normalisation, d'inspection et de maintenance des véhicules et des carburants, de développement des transports publics - motorisés et non- motorisés – et de gestion de la demande de moyens de transport.

Justification du Partenariat

L'objectif du Partenariat est de soutenir les pays en développement dans leurs efforts d'amélioration des technologies de production de carburants et de véhicules qui réduisent la pollution de l'air. Il se fonde sur les tendances et les efforts actuels dans le domaine du développement de technologies de production de carburants et de véhicules, et sur les améliorations constantes apportées à ces technologies et diffusées pendant des décennies. Par ailleurs, les politiques des pouvoirs publics et les incitations du marché se sont orientées vers le soutien à des activités de réduction de la pollution. Ainsi :

- Les véhicules des parcs automobiles des pays en développement peuvent, en général, passer de l'essence au plomb à l'essence sans plomb sans qu'il soit nécessaire de procéder à des adjonctions ou à des adaptations;
- Il existe de nombreuses technologies de réduction des émissions telles que les pots catalytiques et la méthode de réduction des émissions de soufre et de particules;
- Actuellement, dans beaucoup de régions, l'essence sans plomb est moins chère et/ou plus facile à trouver que l'essence au plomb;

- carburants à faible teneur en soufre;
- Les technologies de fabrication de moteurs modernes sont devenues la norme dans les pays développés et elles s'implantent petit à petit dans les pays en développement;
- De plus en plus, des véhicules – neufs et d'occasion – équipés de pots catalytiques sont importés des pays occidentaux et du Japon et ils ne peuvent être utilisés qu'avec de l'essence sans plomb pour en tirer tous leurs avantages; et
- On trouve de plus en plus facilement des additifs pour remplacer le plomb dans l'essence, ce qui, dans certains cas, peut offrir des solutions alternatives.

Il est très nécessaire d'augmenter les activités dans ce domaine, de coordonner les initiatives en cours et de soutenir les partenaires dans l'étude de ces problèmes importants.

Objectifs du Partenariat

Après le lancement du Partenariat au SMDD à Johannesburg, les partenaires se sont réunis pour la première fois à New York, les 14 et 15 novembre 2002, afin de discuter et mettre au point les dispositions relatives à sa mise en œuvre. Pendant cette réunion, les partenaires se sont mis d'accord sur la déclaration suivante concernant la mission du Partenariat:

- Aider les pays en développements à élaborer des programmes d'action pour arriver à éliminer l'essence au plomb au niveau mondial et commencer à éliminer progressivement le souffre des carburants au diesel et à l'essence, parallèlement à l'adoption de prescriptions concernant la production de véhicules moins polluants;
- Apporter un appui à la formulation et à l'adoption de normes relatives à la production de carburants moins polluants et de prescriptions concernant des véhicules plus propres en offrant une tribune pour l'échange d'expériences et de pratiques réussies dans les pays développés et en développement ainsi qu'une assistance technique;
- Développer des matériels d'information du public, des programmes éducatifs et organiser des campagnes de sensibilisation, adapter les instruments économiques et de planification pour l'analyse des carburants et des véhicules moins polluants dans des contextes locaux, et soutenir la mise en place de programmes de mise en application et de conformité, en se concentrant d'abord sur le frelatage des carburants; et

- Favoriser des partenariats indispensables entre le gouvernement, l'industrie, les ONGs et autres parties intéressées à l'intérieur d'un pays et entre les pays afin de faciliter la mise en œuvre des engagements relatifs à la production de carburants et de véhicules moins polluants.

Centre d'échange d'information pour le Partenariat

Lors de la réunion de New York, les partenaires ont demandé au PNUE de créer un centre d'échange d'information au Siège du PNUE à Nairobi, pour aider à mettre en œuvre le Partenariat. Les partenaires ont attribué à ce centre d'échange les tâches suivantes :

- Partager et diffuser des informations aux partenaires sur les questions pertinentes;
- Exploiter et maintenir un site Web pour faciliter l'accès à l'information, aux activités des partenaires et aux ressources;
- Fournir l'appui logistique nécessaire aux activités du Partenariat et aux manifestations organisées par lui: ateliers, activités d'assistance technique, etc.;
- Fournir une aide administrative aux partenaires;
- Maintenir des contacts dans les pays en développement;
- Aider à rassembler les informations appropriées à l'intention des pays;
- Etablir des liens avec les autres groupes existants et ayant des activités connexes;
- Aider à recruter de nouveaux partenaires ou participants à des activités en partenariat;
- Développer des matériels d'information du public au sujet du Partenariat et les diffuser avec de la documentation technique pour les pays en développement;
- Aider à intégrer les ONG, universités et pouvoirs publics des pays en développement dans le Partenariat ou ses activités; et
- Aider les partenaires, à leur demande, à s'acquitter des tâches décrites ci-dessus.

Plusieurs partenaires ont fourni des fonds au PNUE pour la réalisation de ces tâches, ce qui lui a permis d'établir le Centre d'échange d'information et d'affecter, à temps complet, un professionnel à l'étude de ces questions. Le Centre d'échange d'information a commencé ses travaux en février 2003.

Pour tout complément d'information ou pour vous associer au Partenariat, veuillez contacter le Centre d'échange d'information du Partenariat – Rob de Jong (rob.jong@unep.org) ou encore rendez visite au site du Partenariat: www.unep.org/PCFV